

Tenero, fondation nationale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **59 (1949-1950)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-558505>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



TENERO, FONDATION NATIONALE

Sur les rives du Lac Majeur, non loin de Locarno, se trouve un domaine de cinquante hectares destiné à nos soldats malades et convalescents; c'est Tenero, fondation nationale, dont il nous paraît opportun de rappeler l'existence au corps médical.

En 1920, le colonel Hauser, médecin en chef de l'armée et chef de l'Assurance militaire fédérale, préoccupé par le nombre élevé de soldats atteints de tuberculose pendant les mobilisations de 1914 à 1918 et qui, une fois guéris, étaient cependant incapables de reprendre directement une activité dans la vie civile, chercha à résoudre ce problème particulièrement délicat au point de vue social.

Il s'agissait de créer une station au climat favorable en toutes saisons où le soldat, convalescent ou guéri, se réadapterait progressivement au travail, soit dans sa profession, soit dans une autre profession plus appropriée à son état de santé, tout en restant sous une surveillance médicale stricte. En outre, il devait pouvoir compter sur un salaire fixe, quelle que soit son occupation, salaire qui devait, de plus, tenir compte de

ses charges de famille et se rapprocher autant que possible de celui qu'il touchait avant sa maladie.

C'est ainsi qu'avec l'aide du Don national et du Département militaire fédéral, Tenero fut créé et put recevoir ses premiers pensionnaires en février 1922. Si cet établissement a connu une recrudescence d'activité durant les mobilisations de 1939 à 1945, il semble toutefois aujourd'hui que les médecins ont oublié ou connaissent mal cette station, qui est à même de rendre les plus grands services à nos soldats malades.

Précisons d'emblée que Tenero a évolué, qu'il n'est plus affecté comme autrefois aux seuls bacillaires cicatrises, mais qu'il reçoit tous les soldats atteints d'une affection médicale ou chirurgicale, qu'ils soient guéris ou convalescents, et dont l'état de santé nécessite une rééducation au travail dans un milieu familial, avec tous les ménagements dus à une inactivité prolongée.

Tenero est un vaste domaine rural, qui met à la disposition de nos soldats des possibilités de travail aussi intéressantes que variées. Le domaine possède un cheptel important, se composant spécialement de

vaches, de génisses, de chevaux et de porcs; il produit annuellement environ 100 000 kg de pommes de terre, 20 000 kg de tomates, 20 000 kg de tabac, 18 000 kg de froment et de seigle, 10 000 kg de fruits, consistant principalement en pommes, poires, abricots, raisin, etc. L'exploitation de la ferme et la vente des produits du sol constituent un revenu très appréciable, qui diminue dans une forte proportion les frais généraux de l'établissement.

Au domaine est annexée une maison d'habitation pour les soldats, comprenant des dortoirs, une salle à manger, une salle de lecture et de récréation, une infirmerie et des salles de bains et de douches aux aménagements des plus modernes. Plus loin, se trouvent des ateliers de serrurerie, de menuiserie, de forgeron, de charron, ainsi que des installations pour les travaux de maçonnerie, tous dirigés par des maîtres d'état qualifiés.

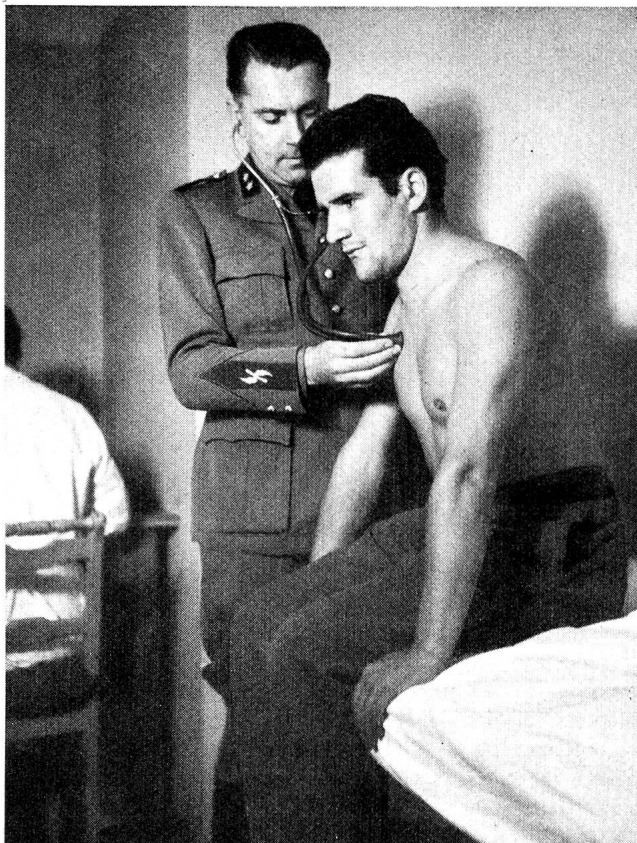
Dès son arrivée à Tenero, le soldat est examiné par un médecin qui prescrit le traitement médical et fixe les possibilités de travail: repos absolu, travail léger, travail complet. Il est prévu en outre de détacher périodiquement dans l'établissement un médecin militaire, qui assurera pendant quatre mois les mêmes fonctions que celles d'un médecin d'école de recrues.

Selon ses aptitudes et sa profession, le soldat est occupé à l'un des travaux suivants: travail à la maison (service intérieur, cuisine, bureau); travail aux champs, au jardin, aux écuries; travail spécialisé (serrurerie, menuiserie, réparations, etc.). De plus, l'horaire du travail est adapté aux conditions physiques des soldats, en ce sens qu'il est appliqué avec toute la souplesse nécessaire conformément aux indications du médecin.

En principe, le soldat marié avec charges de famille touche 70 % du salaire qu'il recevrait dans la vie civile, et le soldat célibataire sans charges de famille 35 %. En réalité, ces proportions sont un peu plus élevées, car les dimanches sont également rétribués. Un soldat marié avec charges de famille, par exemple, qui gagne-

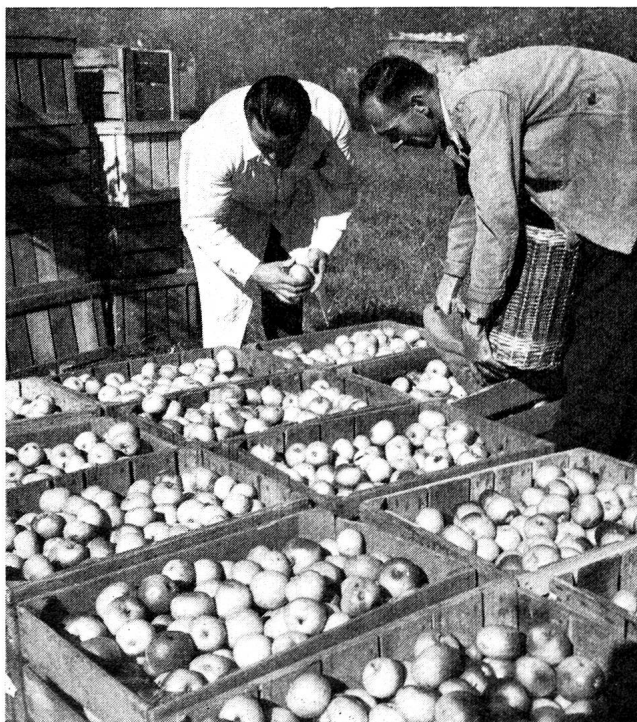
A droite: Les pommes sont soigneusement triées avant d'être livrées à la consommation.

En bas: Convalescent occupé à l'atelier de mécanique.



Examen médical d'un nouvel arrivé.

rait au civil fr. 120.— par semaine, soit fr. 20.— par jour pendant six jours, touche à Tenero fr. 14.— pendant sept jours (dimanche payé), soit fr. 98.— par semaine, ce qui représente 82 % de son gain civil. Et cela quel que soit le travail fourni. La différence de 12 % est considérée comme une modeste contribution à ses frais d'entretien. De plus, le soldat a droit chaque mois à trois jours de congé payé, et il bénéficie d'un billet de chemin de fer à demi-tarif.





Coin d'un des dortoirs.

A l'exception des affections aiguës et contagieuses, l'établissement accepte tous les cas de maladies et d'accidents pour lesquels le travail peut être considéré comme une thérapeutique à la fois physique et morale: pulmonaires et pleurétiques guéris, asthmatiques, cardiaques compensés, hépatiques, gastro-intestinaux, convalescents de maladies infectieuses, endocriniens, neuro-végétatifs, psychasthéniques, opérés convalescents, suites de fractures, de ménisectomies, porteurs d'affections des oreilles, du nez, de la peau, etc.

Tenero ne saurait donc être assez recommandé aux médecins praticiens qui soignent des patients militaires,

aux médecins des écoles de recrues et des cours de répétition, aux médecins des hôpitaux et aux médecins fonctionnaires de l'Assurance militaire fédérale. En effet, dans la plupart des cas, un travail progressif et surveillé ne peut que faciliter et activer la guérison.

Est-il nécessaire, pour terminer, de souligner encore le rôle essentiel et bienfaisant que jouent à Tenero les facteurs moraux. Le soldat, souvent déprimé par une longue maladie ou par des suites d'accident qui diminuent son activité physique, et constatant qu'il redevient peu à peu apte au travail et capable de reprendre bientôt sa place dans la société, reprend ici courage et confiance.

Rendre à nos soldats ce courage et cette confiance, tel est le but que poursuit Tenero. Ses ressources multiples, son climat égal et sain, son milieu familial et compréhensif en font une station de convalescence de grande valeur, dont l'action sociale doit être soutenue et encouragée, tout particulièrement par le corps médical de notre pays.

La sous-commission du Conseil de fondation de Tenero:

Col.-brig. *Meuli*, médecin en chef de l'armée,

Col. *Schmidt*, chef des Œuvres sociales de l'armée,

Col. *Remund*, médecin-chef de la Croix-Rouge suisse,

Col. *Moppert*, délégué du Département militaire fédéral.

Aux jeunes!

Faites-vous une règle de vie quotidienne.

Devenez maître de vous; faites votre révolution intérieure; la réforme individuelle est à la base de la réforme collective...

La raison doit l'emporter sur les instincts et vous mener à la vie sage, condition de la santé et du vrai bonheur.

Choisissez vos loisirs comme vos relations; soyez exigeant pour leur qualité.

Evitez les lectures et les spectacles malsains, les séjours répétés au café.

Ayez un idéal et soyez ambitieux de développer votre personnalité et de servir. Mettez de l'enthousiasme dans votre vie.

La pureté des sentiments et la joie au travail sont nécessaires à la santé.

Soyez actifs, ayez le goût de l'effort. Vivez et ne vous laissez pas vivre.

Entourez-vous de conseils pour votre orientation professionnelle et mûrissez longuement le choix de votre métier. Il doit y avoir harmonie entre votre travail et vous.

Équilibrez vos diverses activités.

Evitez l'existence trépidante, les conditions de vie artificielles, les excitations malsaines, l'agitation et la dispersion, la recherche de la vitesse et le bruit; tous sont l'ennemi de votre santé et notamment de votre équilibre nerveux.

La civilisation actuelle et une fausse conception du progrès ont éloigné l'homme de la vie conforme aux lois de la nature; d'où le nombre croissant de troubles physiques et mentaux.

Menez donc une vie saine, simple. Ne compliquez pas vos besoins.

D^r P. Delore